

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 9

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette pyrale semble n'habiter que des tiges déjà malades; aussi son importance forestière n'est-elle pas considérable. Toutefois, il faut retenir qu'elle agrave le dégât causé par le parasite végétal.

Conclusions. Que conclure de ce qui précède? Réserve faite des dégâts causés par la rouille vésiculaire, et dont il ne faut pas exagérer l'importance, le pin Weymouth nous semble être une essence appelée à rendre de grands services dans nos forêts du Plateau et peut-être des Préalpes. Les résultats constatés jusqu'ici prouvent qu'elle est bien acclimatée, que nos sols, pour la plupart, lui conviennent au mieux. Son accroissement est supérieur à celui de toutes nos essences indigènes; elle se reproduit facilement par voie naturelle. Son bois est très apprécié par notre industrie qui en demande beaucoup et le paie très cher. Les expériences faites jusqu'à ce jour montrent que la plantation par pieds isolés, ou par petits bouquets, est celle qui donne les meilleurs résultats.

Il nous paraît que dans la Suisse française on a un peu trop négligé sa culture. Il y aurait lieu, nous semble-t-il, d'examiner s'il ne serait pas recommandable de lui accorder dorénavant une plus large place dans nos futaies publiques. A tout le moins, nous a-t-il semblé opportun de saisir le moment actuel pour attirer l'attention sur les précieuses qualités de ce pin américain.

Zurich, le 3 août 1921

H. Badoux.

Nous avons l'agréable devoir de remercier ici les agents forestiers qui, par leurs communications, ont contribué à nous faciliter l'enquête entreprise sur le pin Weymouth en Suisse. Sans leur collaboration, nous n'eussions pu la mener à chef. Ce sont: MM. *Deck*, gérant forestier communal à Lenzbourg; *von Mülinen*, inspecteur forestier à Berne; *Schwarz*, gérant forestier communal à Zofingue; *H. Biolley*, inspecteur forestier cantonal à Neuchâtel; *Billeter*, stagiaire forestier à Morat; *M. Conrad*, gérant forestier communal à Berthoud; *Buchet*, inspecteur forestier à Lausanne et *H. Joos*, stagiaire forestier à Masel-trangen. Qu'ils reçoivent ici l'expression de nos remerciements cordiaux pour leur amabilité.

H. B.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent des 22/23 juin 1921, à Aarau.

1° D'accord avec le comité local d'Aarau, qui est présent, le programme de la réunion annuelle est adopté définitivement. Celui touchant les excursions reste le même que celui prévu en 1920.

2° Est admis comme nouveau sociétaire: M. *G.-F. Rothpletz*, inspecteur des jardins de la ville de Zurich. — Depuis la dernière séance du Comité, trois sociétaires sont décédés: MM. *Schneider*, à St-Gall, *W. Schüpbach*, syndic à Steffisburg, et *Walser*, à Coire.

3° Le président Weber rapporte sur le résultat de diverses conférences dans lesquelles il fut question de la situation du marché, de tarifs de transport, de restrictions d'importations, etc. Différentes organisations intéressées dans la question du transport des bois — parmi celles-ci la Société forestière suisse — se sont réunies, à l'instigation de l'Office forestier central, pour prendre position dans la question des tarifs de transport de nos chemins de fer. Une demande collective a été adressée au Conseil fédéral. Celle-ci ne pourra pas être examinée à la prochaine conférence des entreprises de transport. Cependant le Département des chemins de fer exige que l'on y examine la question d'importance générale de l'établissement des tarifs exceptionnels. Selon toute probabilité, la demande en question, qui est excellemment rédigée, ne manquera pas de retenir l'attention.

4° L'organisation de l'Office forestier central et de l'Association suisse d'économie forestière est présentement en état de révision. La mise en vigueur de leurs nouveaux statuts nécessitera la désignation nouvelle des délégués de la Société forestière suisse au sein des organes dirigeants de l'Association ; ces nominations auront lieu à la prochaine réunion annuelle. Enfin, il y aura lieu de tenir compte dans les statuts de notre Société des modifications survenues.

5° Le projet des nouveaux statuts est discuté à nouveau et mis au point. La fixation de l'année comptable à admettre se heurte à de nombreuses difficultés. Le mode aujourd'hui en vigueur ne convient plus ; il ne fut cependant pas possible d'arriver à une solution satisfaisante ; la question devra être résolue définitivement par les nouveaux statuts.

6° On discute un projet de règlement pour la gérance du Fonds Morsier. Ce projet ne prévoit pas de modification essentielle au mode d'utilisation des revenus appliqué jusqu'ici.

Les résultats de la propagande en faveur de nos périodiques.

Notre Comité permanent avait décidé, il y a un an, d'entreprendre vers le Nouvel-an 1921 une active propagande pour augmenter le nombre des abonnés de nos deux périodiques. Les extraits du procès-verbal des délibérations du Comité ont appris déjà aux lecteurs une partie des résultats acquis. Il peut être instructif et dans l'intérêt de la cause de donner ici un tableau d'ensemble de ces résultats.

Il était à prévoir d'emblée què le succès dépendrait essentiellement de l'activité déployée par messieurs les agents forestiers. Nous leur avons adressé un pressant appel de nous venir en aide. Quel en fut le succès ? Disons d'abord que l'écho de notre appel s'est fait entendre de façon très inégale. Un aimable collègue de la Suisse romande a fait preuve d'un zèle magnifique et, à lui seul, nous a procuré pas

moins de 84 abonnements définitifs nouveaux. D'autres collègues n'ont pas daigné répondre aux circulaires, lettres, invitations et questions que nous leur avons adressées. Entre ces deux extrêmes, toute la gamme qui va du zèle le plus complet jusqu'au je m'enfichisme absolu. D'une façon générale, toutefois, messieurs les agents forestiers ont fait preuve d'un intérêt réjouissant pour nos périodiques ; aussi le Comité permanent saisit-il volontiers l'occasion pour remercier cordialement tous ceux qui ont collaboré à l'œuvre entreprise.

Les occasions de répandre davantage nos périodiques ne se présentaient pas partout avec d'égales chances de succès ; le terrain n'était pas partout également favorable. Aussi ne commettrons-nous pas l'injustice de nous baser simplement sur les résultats acquis pour juger du zèle apporté dans le travail de propagande. Qu'il nous soit simplement permis de constater que si, dans quelques régions, notre entreprise a échoué, le fait s'explique par le défaut d'aide de la part des agents régionaux.

Le tableau suivant permettra au lecteur de se faire une idée exacte des résultats acquis à ce jour.

Abonnés nouveaux
pour le Journal pour la Zeitschrift Total

Zurich	7	50	57
Berne	49	143	192
Lucerne	—	17	17
Uri	—	3	3
Schwyz	—	2	2
Obwald	—	5	5
Nidwald	—	—	—
Glaris	—	7	7
Zoug	—	6	6
Fribourg	93	10	103
Soleure	2	50	52
Bâle-Campagne	—	5	5
Bâle-Ville	—	7	7
Schaffhouse	—	8	8
Appenzell Rh.-Ext.	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	—	3	3
St-Gall	—	46	46
Grisons	1	33	34
Argovie	—	50	50
Thurgovie	—	10	10
Tessin	23	3	26
Vaud	81	3	84
Valais	30	4	34
Neuchâtel	39	—	39
Genève	—	—	—
	325	465	790

Ce résultat est en somme très réjouissant; mais il ne faudrait pas le considérer comme définitif. En effet, malgré ce succès indéniable, la situation financière de la publication de nos deux périodiques n'est pas assurée. *Le travail de propagande doit être énergiquement continué.* Aussi adressons nous à tous nos collègues et aux amis de nos journaux la prière de vouloir bien continuer à nous procurer de nouvelles adresses. Ce travail de propagande devrait être poursuivi aussi bien dans les régions où le succès s'est affirmé que dans celles où, pour diverses raisons, on n'a pas travaillé avec tout le zèle désirable. Il y a lieu de s'adresser surtout aux autorités des communes propriétaires de forêts. Au cours de tournées d'inspection ou de martelages, on trouvera facilement l'occasion d'aborder le sujet. Il y a encore des cantons qui jusqu'ici n'ont rien fait pour délivrer officiellement notre journal au personnel forestier d'Etat.

Ces quelques indications peuvent suffire pour montrer que les chances de réussite dans la suite de la propagande ne manquent pas. Le premier pas est fait. Il s'agit maintenant de continuer dans la même voie et de tirer parti des possibilités qui s'offrent à nous. (On est prié de donner les adresses nouvelles directement à MM. Büchler & C^{ie}, imprimeurs, à Berne.)

Le Comité permanent.

COMMUNICATIONS.

Course annuelle de la Société vaudoise des forestiers dans les arrondissements d'Yverdon et Grandson (1^{er} et 2 juillet).

Par un temps plutôt incertain les quelque 75 participants à la course d'été sont reçus à la gare d'Yverdon, le matin du 1^{er} juillet, par M. Hess, inspecteur de l'arrondissement de Grandson. Peu après on prend place dans la très jolie et confortable salle du Conseil Communal à l'Hôtel de Ville et vers 11 heures M. de Luze, président, ouvre la séance. Par quelques mots, il rappelle le souvenir de la dernière assemblée tenue à Yverdon, le 29 mai 1903, puis il renseigne sur l'activité du comité depuis la séance de février.

Au cours de la discussion ouverte au sujet de la conférence du 16 avril avec les représentants du commerce du bois, M. Joly, scieur, à Noirague, remercie le comité pour l'activité qu'il a déployée pour tâcher d'obtenir des C. F. F. un abaissement des tarifs de transport des bois. M. H. Biolley fait ressortir ensuite tous les avantages de la vente des bois avant abatage. Ce mode de vente est pratiqué depuis plusieurs années, dans le Val de Travers principalement, où il est apprécié aussi bien par les acheteurs que par les vendeurs. M. de Luze remarque que ce genre de vente s'est beaucoup généralisé dans le canton de Vaud également; c'est du reste, actuellement, le seul mode de vente possible, l'état du marché des bois étant très instable.